

## REUNION DE BUREAU

Mardi 3 juillet 2018

- :- :- :- :-

### Présents :

- Michel SAUGET (Président)
- Patrick GASTOU (Vice-Président)
- Dominique LEFEBURE (Secrétaire général)
- Olivier DUPAS (Trésorier Général)
- François MARTIN (Vice-Président)
- Serge COHEN (Vice-Président)
- Jacques TISSOT (Vice-Président)

- :- :- :- :-

### INFORMATION SUR L'ETAT DE SANTE DES MEMBRES DU BUREAU

L'état de santé de Michel SAUGET et de Patrick GASTOU est meilleur. Ils doivent profiter de l'été pour se reposer.

### RETOUR SUR LA REUNION DU CONSEIL DE L'INTERREGION

Dominique LEFEBURE, Olivier DUPAS et Cécile DUCHATEAU représentaient la ligue du CENTRE à la réunion de l'inter région du vendredi 8 juin 2018 à CAEN. Un compte rendu a été établi (voir pièce jointe en annexe 1).

L'aspect juridique du conseil de l'ouest a fait de nouveau l'objet d'un long débat. Nous sommes en attente d'un positionnement fédéral sur le sujet. A noter que nous n'avons pas eu de situation de trésorerie, celle-ci doit être diffusée à la réunion des présidents fin septembre.

### AFFAIRES SPORTIVES

#### NATATION COURSE

Concernant le meeting régional de BOURGES, très bonne organisation. Une réflexion sur les récompenses du circuit régional :

- Doit on récompenser les nageurs hors région ?
- Un bonus pourrait-il être accordé au nageur présent à l'ensemble des meetings du circuit régional ?

Ce point sera abordé lors de la prochaine réunion du bureau.

Pour les régionaux maitres à GIEN, l'accueil et l'organisation étaient parfaits. Le juge arbitre a rencontré un souci avec la prise des temps intermédiaires aux 50M car il n'y avait pas assez d'officiels.

Pour la finale AVENIRS à BEAUGENCY, très bonne organisation du club local. A déplorer l'absence d'un starter électronique. Le délégué régional doit rappeler aux membres du jury de faire preuve de souplesse au niveau des disqualifications.

Pour la finale du NATATHLON régionale de la catégorie JEUNES (voir classement en annexe 2), très bonne organisation du club de MONTARGIS. Il y a eu un souci avec le règlement de la compétition avec la non prise en compte des cas d'égalité en nombre de points du classement final.

Le délégué régional (vice-président de la ligue) et le secrétaire général de la ligue ont pris une décision pour compléter le règlement. Le bureau valide cette décision.

Néanmoins, un trophée garçon pour les premiers exæquo sera envoyé au club de la CHATRE.

Le bureau félicite les huit nageurs qualifiés au trophée national LUCIEN ZINS.

Les régionaux d'été à TOURS se sont très bien déroulés sous une forte chaleur. Il est rappelé à cette occasion qu'aucune médaille ne sera remise si le nageur ne se présente pas au podium. Aucune représentation n'est possible. Une réflexion est en cours pour améliorer l'affichage des temps électroniques. Le trésorier indique qu'un achat de deux plaques OMEGA est programmé (cout environ 5000 euros).

En général, il est rappelé que les forfaits pour la journée doivent être faits avant la fin des entraînements du matin. Pour ceux des finales, ils doivent être déclarés  $\frac{1}{4}$  d'heure après la fin de la dernière série de la réunion.

Le règlement sportif de la saison 2018/2019 rédigé par Cécile DUCHATEAU est joint en annexe 3.

A partir des propositions d'organisation faites par les clubs de la région, le bureau décide de confier l'organisation :

- OLIVET pour les interclubs TC le 11 novembre 2018 (décision du bureau de ne le faire que sur une journée) ;
- CHARTRES pour les championnats régionaux du 7 au 9 décembre 2018 ;
- BOURGES pour les championnats régionaux maitres du 19 au 30 janvier 2019 ;
- BLOIS pour les interclubs jeunes du 36 - 37 et 41 du 2 mars 2019 ;
- SARAN pour les interclubs jeunes du 18 - 28 et 45 du 2 mars 2019 ;
- CHATEAUDUN pour les interclubs maitres du 3 mars 2019 ;
- TOURS pour les régionaux 50M du 16 au 17 mars 2019 ;
- CHARTRES pour la coupe interclubs AVENIR du 28 avril 2019 ;
- BLOIS pour la finale régionale AVENIR du 9 juin 2019 ;
- GIEN pour les régionaux maitres du 16 juin 2019 ;
- TOURS pour les régionaux d'été 50M du 29 juin au 1<sup>er</sup> juillet 2019.

Pour les maitres, un projet de trophée régional est à l'étude (voir annexe 4). Pour la prochaine saison, il importera d'harmoniser le calendrier des compétitions de cette catégorie.

## NATATION ARTISTIQUE

Il n'y a pas de résultats à diffuser. Le calendrier de cette discipline est joint en annexe 5.

## WATER-POLO

Le bureau valide le classement du championnat régional JEUNES (voir annexe 6).

Pour le championnat régional, ce dernier n'a pas établi faute d'informations suffisantes sur les participants. Il est demandé à l'ETR WATER-POLO de prévoir une réunion club en septembre.

## EAU LIBRE

La première étape de la coupe du CENTRE s'est tenue à BOURGES, à déplorer le peu de participants.

Le règlement est joint en annexe 7.

## **AFFAIRES ADMINISTRATIVES ET FINANCIERES**

### REFLEXION SUR LA NOUVELLE LICENCE

Tout a été dit sur le sujet. Affaire à suivre.

L'état des licences 2017/2018 au 29 juin 2018 est joint en annexe 8.

### ETAT DES AIDES DU CNDS POUR LE PLAN « J'APPRENDS A NAGER »

Voir document joint en annexe 9.

### SITUATION FINANCIERE

Sur le livret bleu : 75562,86 euros

Sur le compte courant : 907,75 euros

Sur un livret : 10000 euros.

La situation financière est tendue mais pas d'inquiétude. Il faut rester vigilant.

### REPLACEMENT AGENT DE DEVELOPPEMENT

Un appel à candidature, via le forum emplois de la FFN, va être déposé prochainement. Le poste est à pourvoir pour le 1<sup>er</sup> septembre 2019.

La ligue du CENTRE subira un nouveau contrôle URSSAF le 8 aout 2018.

### **CALENDRIER INSTITUTIONNEL**

Voir document en annexe 10.

### **COURRIER FFN RELATIF A LA LABELLISATION**

Voir échanges de mail entre la FFN et le club de CHARTRES en annexe 11.

### **QUESTIONS DIVERSES**

Néant.

### **PROCHAINE REUNION DE BUREAU**

La prochaine réunion du bureau directeur aura lieu le lundi 17 septembre 2018.